



ARPHY



? DES QUE DIS ?

Le périodique informatif

Hiver 2021

Numéro 26

Nos richesses identifiées

Oui, voilà, les richesses de notre territoire communal sont complètement identifiées par un long et solide rapport sur la biodiversité d'Arphy.

En effet, ce document de 135 pages, Atlas de la biodiversité communale (ABC) d'Arphy, est rédigé par le Centre ornithologique du Gard (COGARD) et le Parc national des Cévennes, avec le soutien financier de l'Office français pour la biodiversité (OFB). Outre une analyse, un inventaire et de nombreuses illustrations, il comporte une quinzaine d'actions à mener et valant engagement pour la préservation de ce trésor qui appartient à tous.

Dans chacune de nos éditions nous reviendrons sur les actions à engager. Cette fois-ci nous évoquerons la lutte à mener dans nos propriétés contre les plantes envahissantes désignées dans le rapport et qui ne nous apportent rien. Et aussi l'installation de haies mellifères ainsi que la recette d'une boisson à base de prunelles sauvages d'Arphy.

Toutefois n'oublions pas que notre commune est habitée. Parlons donc de vous, de votre vécu, de votre vie ici-même par des portraits d'arphiens (à paraître). Mais aussi un regard sur le travail de nos agents qui œuvrent pour nous tout au long de l'année.

Une fois de plus, les circonstances sanitaires ne nous permettent pas de nous réunir pour le traditionnel échange des vœux début janvier.

En attendant de nous rencontrer, l'ensemble du Conseil municipal présente à chacun de vous ses souhaits les plus chaleureux pour l'an nouveau.

Le Maire, Jean-Pierre GABEL

SOMMAIRE :

EDITORIAL

Les brèves du moment

Potion magique

Haies mellifères

Nos employés municipaux ont du talent

Des végétaux à anéantir

Les brèves du moment

Rapport final de l'ABC (Atlas de la biodiversité communale).

Ce document remarquable est destiné à tous ceux qui s'intéressent aux exceptionnelles richesses naturelles de la commune. Nous l'éditerons sous quelques jours en mairie sur demande expresse. Mais nous pouvons également envoyer cet ouvrage sous forme numérique si vous nous communiquez une adresse mail.

Après un travail de trois années avec la participation de nombre d'entre vous, nous sommes la première commune des Cévennes méridionales à publier son ABC, ce qui lui donne d'autant plus de valeur.

Mais le travail ne s'arrête pas là. Au fil des années nous devons suivre l'évolution de notre territoire. Dès maintenant nous sommes engagés dans des actions définies dans ce rapport. Nous reviendrons sur ces dernières.

Travaux envisagés en 2022.

Donner une adresse à chaque maison est un travail vraiment complexe, travail qui s'achève avec plusieurs vérifications. Chaque propriétaire recevra un courrier lui indiquant une adresse précise à utiliser systématiquement.

Les demandes de subvention sont déposées pour :

- la réfection et l'embellissement des ruelles du village d'Arphy à l'instar de la place.
- l'approvisionnement en eau potable du hameau de Pratcoustal.

Quant à la réfection de la route du hameau de la Coste, elle est commandée depuis plus d'un an. Mais promis ce sera réalisé en début d'année 2022.

Et bien d'autres choses sont prévues. Nous y reviendrons.

Etat civil 2021

Le 18 février 2021 est née à Ganges Kira LEGENDRY fille d'Alfred LEGENDRY et d'Aglaé THERMOTE.

Sont décédés :

Gaubert Gilbert le 09/10/2021 Guibert Christian 12/10/2021

Fabre Jeanne le 30/11/2021 et Gaubert Christophe.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

ARPHY

Une potion magique pas très "sorcière" : Pruneline d'Arphy

Ces pruneliers qui nous jouent bien des tours, qui nous barrent le passage, avec leurs piquants en acier trempé, ont des baies qui se laissent apprivoiser quand on les appâte avec un peu d'alcool.



Une recette pour du "sloegin", soit gin aux prunelles que, pour l'occasion, on appellera : La pruneline d'Arphy.

Ingrédients

- 450 gr de prunelles qui ont pris la gelée et/ou ont séjourné au congélateur
- 1 litre de bon Gin
- 225 gr de sucre (ou moins)

RECETTE

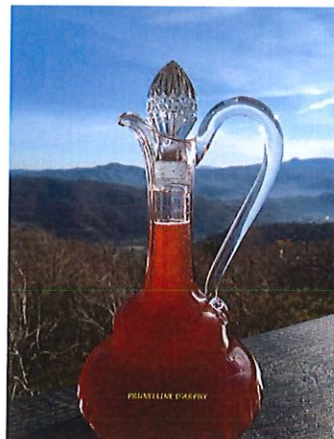
Mettre les prunelles (lavées, séchées, plus ou moins ramollies/éclatées une fois dégelées) dans un récipient en verre suffisamment grand avec fermeture hermétique (bocal XXXL avec anneau en caoutchouc, par exemple), y ajouter le sucre et le gin. Fermer le tout, laisser macérer au moins un mois, en secouant de temps à autre pour dissoudre le sucre et bien mélanger le tout. Le gin peut être remplacé par de l'alcool à fruits, ou mélangé avec.

Je n'en ai pas fait et ne peux rien dire sur le résultat. Puis mettre en bouteille, en filtrant avec une gaze ou une passoire à mailles fines et un entonnoir.

Ce n'est pas le genre de boisson à boire à grandes goulées, mais un petit verre le soir ne saurait se refuser.

Santé !

JORINDE BROKKE



Plantons des haies mellifères à Arphy

Le Parc National des Cévennes encourage la plantation de haies mellifères, avec un financement à 100% et un accompagnement concret aux projets retenus. Après une première phase qui s'adressait aux agriculteurs, le tour des collectivités locales est venu. La commune d'Arphy, située dans l'aire d'adhésion du PNC, peut candidater.

Les haies mellifères permettent de compenser tant soit peu la perte en diversité, qualité et quantité de nourriture disponible pour les insectes pollinisateurs — dont plus de 300 espèces d'abeilles sauvages —, en raison des changements climatiques et des pesticides. Par ailleurs, ces haies contribuent positivement à la qualité de l'eau, à la lutte contre l'érosion, à la nidification des oiseaux, servent de coupe-vent et forment des corridors écologiques pour beaucoup d'espèces et des microréservoirs de biodiversité.

Cela semble un projet fait sur mesure pour Arphy, avec ses nombreux hameaux entourés de nature, qui tiennent à cœur à tous les habitants et visiteurs (ou presque). Par ailleurs, ce projet s'harmonise à merveille avec l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale d'Arphy, sous forme de nombreuses rencontres et sorties ; un engagement entre la commune et le PNC qui vient tout juste d'aboutir à la magnifique et impressionnante version finale de l'ABC d'Arphy (voir ailleurs dans ce "Des que Dis ?").



Pour l'instant, il n'y a qu'un seul projet de haies mellifères sur la commune, situé un peu en dessous de l'entrée de Pratecoustal, sur une grande surface plane, prévue pour une bergerie qui n'a finalement pas pu voir le jour. Après des années de réflexions sur "quoi faire" de cet espace, depuis peu l'idée a germé d'y installer des "ombrières", soit des places de parking surmontées de panneaux solaires, profitant d'un projet et du financement de la région Occitanie (voir ailleurs dans ce "Des que Dis?").

Afin de faire d'une pierre multiples coups, l'idée est d'entourer ces installations parking/photovoltaïques de haies mellifères, pour en masquer partiellement la vue depuis les côtés ainsi que pour freiner l'érosion de ce sol encore très meuble, cela en plus des points positifs mentionnés plus haut.

Un porteur de projet (en l'occurrence, la commune d'Arphy) peut proposer plusieurs projets, bien qu'un seul soit retenu. Si des personnes avaient des idées pour ailleurs à Arphy, il est tout à fait possible de les transformer en projet afin de candidater simultanément.



Pour cela, il y a quelques impératifs, dont voici les principaux : le terrain doit être propriété de la commune (donc pas de particuliers), la longueur de la haie doit être entre 50 et 500 mètres, la date limite de candidature est le 15 janvier 2022. Il faudrait en avvertir la mairie au plus tard dans les premiers jours de janvier afin d'avoir le temps d'y réfléchir à plusieurs et d'envoyer la candidature.

Les intéressé(e)s trouveront les infos sur le web en cherchant avec ces mots clés :

«PNC » «haies mellifères » « collectivités locales »

La page qui s'ouvre, donne l'information générale, puis on peut télécharger l'Appel à projets" (en haut, à droite), qui fournit plus de précisions.

Jorinde BROKKE



Nos employés municipaux ont du talent

Hormis lorsqu'ils viennent en mairie pour obtenir un document administratif qui les concernent ou lorsqu'ils constatent que le ramassage de leurs encombrants a été réalisé, peu de nos concitoyens connaissent vraiment les agents de la Commune et le travail qu'ils réalisent.

L'objectif de cette chronique en deux chapitres est de les rendre moins anonymes en vous présentant quelques-unes de leurs activités.

Aujourd'hui

Le service technique

Depuis le départ de Frédéric Tonadre en 2020 Alain Bouteiller est le seul agent « technique ».

A ce titre il est polyvalent, s'occupant aussi bien de la relève des compteurs d'eau, du débroussaillage de la voirie que de la collecte des encombrants.

Ses multiples compétences dans le domaine de l'eau, de l'électricité, de la mécanique, voire de la petite menuiserie, le rendent particulièrement précieux pour une modeste collectivité comme la nôtre.

En 2021 le constat a été fait que le chemin du Fesq dans sa partie la plus basse avait été très détérioré par les violents orages de Septembre 2020.

Le coût des travaux s'ils étaient réalisés par une entreprise spécialisée rendait leur charge difficilement supportable pour les finances communales dans cette période.

En attendant un hypothétique épisode de vaches grasses il fallait remédier rapidement à l'état de la voie.

Alain a alors proposé de décaisser sur 20m la partie la plus abimée du chemin et de créer un fond de forme en installant transversalement des poutres en béton constituées d'anciens poteaux électriques, puis de « recharger » l'ensemble avec du « tout-venant ».

L'idée méritait d'être essayée.

Une dizaine de ces poteaux, issus d'une artère électrique déposée, furent gracieusement fournis et transportés par l'entreprise SLA de Molières-Cavaillac, à charge pour Alain de les découper à la bonne dimension (2 jours de travail au marteau-piqueur) et de les transporter à l'endroit adéquat.

Une belle équipe motivée, constituée de notre agent et d'élus, n'a plus eu qu'à réaliser le terrassement du chemin, la pose des poteaux, le remblaiement et le nivelage.

Une excellente coopération pour un résultat qui, même s'il a été partiellement dégradé par la grosse pluie d'Octobre, valait la peine d'être souligné.



Des végétaux à anéantir

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Aujourd'hui

Le raisin d'Amérique

Vous avez certainement toutes et tous observé autour de chez vous, au bord du Coudoulous, dans la forêt ou dans vos jardins, la magnifique plante que l'on voit ci-dessous (à son stade ultime).

Vous connaissez peut-être même le nom sous lequel elle est connue depuis des décennies : **raisin d'Amérique** (*Phytolacca americana* de son nom scientifique), ou encore Vigne de Judée ou Epinard de Cayenne.



Elle a été introduite en France il y a bien longtemps en tant qu'espèce décorative -et elle l'est effectivement- mais aussi pour teinter des tissus ou apporter un peu de couleur à certains vins jugés trop clairs.

Malheureusement on s'est aperçu un peu tard que toute la plante était hautement toxique, pour les humains comme pour la plupart des animaux.

Sous son feuillage rien ne pousse. Les vers de terre si précieux pour le bon état du sol meurent s'ils consomment leur racine. Elle prend la place irrémédiablement, lentement mais sûrement, d'autres végétaux endémiques.

En un mot : c'est une « peste ».

Il faut donc s'en débarrasser ... mais comment ?

La plante étant une **plante vivace**, le plus efficace est **l'arrachage de la racine pendant la saison froide Hiver et Printemps** (en portant des gants car la sève est urticante), la racine épaisse et profonde contenant des réserves importantes de nutriments qui l'aident à redémarrer vigoureusement au Printemps.

L'arrachage doit être le plus complet possible, les racines restant en terre ne produisent pas de rejets.

Les racines arrachées doivent alors être posées au sol, impérativement sur un support les isolant du sol (bâche plastique par exemple) car elles lancent des racines vers la terre pour réactiver la végétation.

Ces racines peuvent être incinérées (ou laissées sur place jusqu'à dessiccation), mais **pas mises dans la benne des déchets verts en déchetterie**

➡ S'il n'est pas possible d'arracher la plante pendant la saison froide il reste **deux possibilités**

♦ **En été** lorsque la plante a atteint son développement maximal (Juillet-Août) les fleurs (blanches) apparaissent. Il faut alors **couper les cannes sous les tiges qui portent les fleurs** à l'aide d'un sécateur ou d'un coupe-coupe (environ 1m du sol).

♦ **En Automne** on peut « **vendanger** » les **fruits pas encore murs** (tournant vert-rouge foncé) et les incinérer dans une fosse ou un brûle-végétaux mais surtout **ne pas les mettre dans la benne des déchets verts en déchetterie**